

FARGUES SAINT HILAIRE

COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION PUBLIQUE

8 MARS 2018



INTRODUCTION

Le projet de déviation de la D936 du conseil départemental aura un impact important sur le bourg de Fargues Saint Hilaire. La diminution de la circulation due à la déviation va transformer les usages de Fargues et son ambiance générale. Afin de s'adapter à ce projet de déviation, la municipalité de Fargues Saint Hilaire a confié aux bureaux d'études OOK et Nechtan la mission de réaliser un programme d'aménagement des espaces publics du bourg.

Dans le cadre de cette étude et pour répondre à la volonté municipale, les bureaux d'études mènent des réunions de concertation avec les habitants de Fargues afin de les associer aux décisions prises concernant l'aménagement de leur bourg.

Le présent compte rendu concerne la première réunion de concertation - réalisée le 8 mars 2018. Avec l'aide d'animateurs - agents municipaux ou membres des bureaux d'études - six tables rondes ont permis aux participants de s'exprimer sur les scénarios d'aménagement proposés. Les 70 participants ont pu discuter autour des quatre thèmes suivants : l'identité du bourg de Fargues, la traversée du bourg, les déplacements dans le bourg et le parc de l'école de musique. Pour chaque thème, des images de références, des coupes ou des plans ont servi de support permettant la réaction des participants.

Deux prochaines réunions de concertation auront lieu concernant le plan de référence et le programme d'actions. La première réunion permettra - autour de tables rondes - de présenter et de discuter le plan directeur établi en tenant compte de la première concertation et des choix communaux. La seconde réunion se fera en assemblée plénière et exposera le rendu proposé par les bureaux d'étude. Un moment de questions/réponses permettra alors aux habitants de réagir sur les propositions.

Présentation des groupes

TABLE 1

Paul Chevalard (Fargues)

Françoise Lavaud
Corinne Marty
Agniesaka Balinska Lalanne
Sophie Bello
Ludovic Porterie
Gilbert Jalce
Pierre Labat
Christian Raynal
Raymond Mikaelian
Patrick Suy
Ginette Bordas

TABLE 2

Dominique Barbe (Fargues)

Brigitte Saragosa
Françoise Batby
Magaly Bahadourian
I & D Thollou
Ludovic Thoumazeau
Anne-Marie Poux
Pasale Sibra
Martin Vernay
Jean Cazaux
Amel Daubernet
Isabelle Monnet

TABLE 3

Alexandre Guimberteau (Fargues)

Charly Griffé
David Mawer
Jean Prunière
Pascale Neraudau
Bernard Surgot
Frédéric Garcia
Marion Dusard
Wilfrid Bregeon
Anthony Garrau

TABLE 4

Animatrice : Patricia Bouchez (Fargues)

Fernanda Risendes
Marie Christine Lacorte
Michel Lacorte
Corinne Carée
Bertrand Dubois
Isabelle Puligny
Joubeaux Nadège
Didier Olivier
Catherine Duverneix Biays
Jérôme Poumeyrol
David Flejou
Martine Prunière
Annie Journaux
Lionel Bentz

TABLE 5

Thibault Arnould (OOK)

Agathe Chusseau
Emilie Pontoizeau Dalmas
Liliane Brégeon
Emmanuel Granjou
Pascale Darque
Yohan Darque
Olivier Casamassima
Dominique Faux
Josiane Tewal
Cécile Bouyer
Anne-Sophie Assemat
François Bello
Jean Paul Gorre

TABLE 6

Bertille Libault (Nechtan)

Laurent & Céline Demorin Rupsan
Isabelle Brechotteau
Michel Etcheberry
Brigitte Ardin
Stéphane Dubos
Olivier Baruzy
Jean Marie Salanon
Marie Guérin

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Ambiances actuelles du bourg



Avenue de la Laurence

En résumé :

L'avenue est triste, impersonnelle et peu esthétique. Elle manque d'espaces verts et d'aménagements pour les cyclistes et les piétons. La circulation y est trop rapide.

TABLE 1 : Il y a trop de parking, trop de voitures et trop de bitume. Il manque des espaces verts, des cheminements piétons et des pistes cyclables ainsi qu'une bande de sécurité végétale. L'avenue n'est pas structurée et il faut faire attention à la vitesse.

TABLE 2 : L'avenue est triste et pas jolie. Le trajet à pied est chaotique pour aller au Super U: il n'y a pas de possibilité de traversée. L'avenue ne présente aucune cohérence urbaine et paysagère. Il n'y a pas d'espace pour s'asseoir et permettre une convivialité. Il n'y a pas non plus d'aménagement pour les vélos. Il faudrait des zones cyclistes et piétonnes végétalisées. Il faut que les piétons et les vélos soient ensemble, séparés de la chaussée.

TABLE 3 : L'avenue est impersonnelle et vide. Il faut profiter de la largeur pour l'aménagement.

TABLE 4 : Ø

TABLE 5 : L'avenue est «quelconque». Elle n'est pas assez arboré, il n'y a pas assez de verdure. Il y a un problème de vitesse.

TABLE 6 : L'avenue est inesthétique. L'aire de jeux y est mal placée. Le stationnement des camions est gênant. Le dépôt de verre est mal aménagé. Il n'y a pas d'accès vers la plaine des sports. Il manque des passages piétons.

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Ambiances actuelles du bourg



Avenue de l'Entre deux mers

En résumé :

L'avenue est triste, sans cohérence et trop linéaire. La circulation des automobilistes la rend dangereuse. Il n'y a pas d'aménagements piétons et cyclistes. L'avenue est trop minérale et manque de végétation. Le stationnement se fait de manière anarchique.

TABLE 1 : Il y a trop de publicités dues à la zone d'activité.

TABLE 2 : L'avenue est triste et peu esthétique. L'avenue ne présente aucune cohérence urbaine et paysagère. Il n'y a pas d'espace pour s'asseoir et permettre une convivialité. Il n'y a pas non plus d'aménagement pour les vélos. Il faudrait des zones cyclistes et piétonnes végétalisées. Il faut que les piétons et les vélos soient ensemble, séparés de la chaussée.

TABLE 3 : L'avenue est «très bitumée» et linéaire. Il ne faut pas supprimer trop de places de parking. Il faut redonner une trame végétale et casser la perspective. Il faut profiter de la largeur pour l'aménagement.

TABLE 4 : ∅

TABLE 5 : Il n'y a pas assez de verdure et des problèmes de trottoirs. L'avenue est trop linéaire.

TABLE 6 : La circulation est trop fréquente (ce qui peut cependant être bénéfique aux commerçants). Les trottoirs ne sont pas aménagés et difficiles d'accès. Le stationnement s'organise de manière anarchique (*exemple : face au tabac, la signalisation pour le stationnement n'est pas claire*). Il n'y a pas d'unité dans le traitement. Une haie de *Pyracantha* abîme les roues des poussettes. Au niveau du JEPS, il y a un problème au niveau des trottoirs.

Une proposition est de mettre la route de l'Entre 2 Mers piétonne et cycliste (du rond point du crédit agricole jusqu'à la place Dejean) afin de permettre un espace convivial et commerçant. L'aménagement mixte minéral et végétal de l'avenue permettrait d'installer des zones de repos (bancs, jeux de rue).

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Ambiances actuelles du bourg



Avenue des Bons Enfants

En résumé :

L'avenue est triste. De plus, elle manque d'aménagements piétons et cyclistes.

TABLE 1 : Tristounet.

TABLE 2 : L'avenue est triste et peu esthétique. L'avenue ne présente aucune cohérence urbaine et paysagère. Il n'y a pas d'espace pour s'asseoir et permettre une convivialité. Il n'y a pas non plus d'aménagement pour les vélos. Il faudrait des zones cyclistes et piétonnes végétalisées. Il faut que les piétons et les vélos soient ensemble, séparés de la chaussée.

TABLE 3 : L'avenue a peu de caractère ; elle n'est pas agréable. Il y a peu d'aménagements paysagers. L'aspect positif de l'avenue est la plaine des sports.

TABLE 4 : ∅

TABLE 5 : L'avenue est trop linéaire et manque d'espaces verts et de passages piétons.

TABLE 6 : Il n'y a pas de trottoirs donc cela créé une difficulté pour les poussettes. La largeur des trottoirs est réduite à cause des haies. Le feu clignotant est gênant ; il faudrait un feu avec capteurs.

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Ambiances actuelles du bourg



Route Bois Menu

En résumé :

La route Bois Menu manque d'aménagements piétons et cyclistes.

TABLE 1 : Rien à signaler.

TABLE 2 : Il n'y a pas non plus d'aménagement pour les vélos. Il faudrait des zones cyclistes et piétonnes végétalisées. Il faut que les piétons et les vélos soient ensemble, séparés de la chaussée.

TABLE 3 : Il faudrait plus d'aménagements.

TABLE 4 : ∅

TABLE 5 : La route est trop linéaire.

TABLE 6 : La route est impraticable pour les piétons.

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Des images de références pour l'aménagement

Dialogue végétal/ minéral



A



B



C

Types de traversées de bourg



D



E

Trottoirs larges devant commerces



F

Atelier 1: identité du bourg de Fargues

Des images de références pour l'aménagement

En résumé :

Les images les plus plaisantes traduisent une envie de végétalisation de l'espace. L'aménagement doit être sécurisant pour les mobilités douces, accueillir des lieux de convivialité et être optimal pour les commerces.

TABLE 1 : Les images qui plaisent sont les suivantes : B, F, A. Elles sont considérées «sympas», «végétales» et «conviviales». L'image qui ne plaît pas est la D qui est «trop vide».

TABLE 2 : Les images suivantes ont plu aux participants : A, B, E, F, La A est la plus plaisante, suivie de la B, etc. Ce qui plaît est le mélange entre minéral et végétal. Il faudrait une terrasse devant le café de la commune car il manque un lieu de convivialité. Il faudrait retirer les barrières de protections métalliques et avantager la matière bois.

TABLE 3 : Les images suivantes ont plu aux participants : B, F, E, A. La B est la plus plaisante, suivie de la F, etc.

TABLE 4 : L'aspect végétal de l'image B est satisfaisant mais il ne faut pas que le végétal soit «trop» présent. L'image A et E plaisent également.

TABLE 5 : L'image B est sécurisante. Cependant, elle manque de largeur et c'est un problème que les mobilités douces ne soient que d'un seul côté car cela peut pénaliser les commerçants. La F manque de verdure mais est intéressante pour les commerces. Un mélange entre l'image B et F apparaît être la meilleure solution.

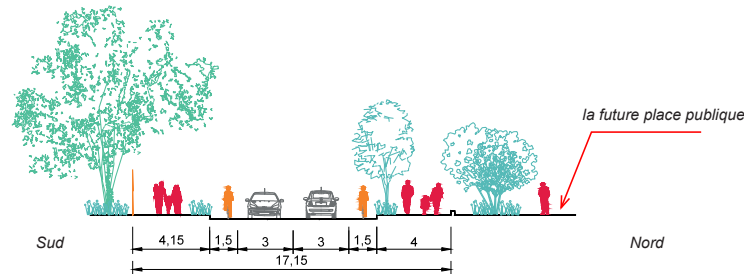
TABLE 6 : Il faut de vraies zones végétales et laisser de côté l'aspect minéral. Il faut des trottoirs en continuité et un respect des normes handicapées. Les participants voient peu d'intérêt à bénéficier de grands trottoirs.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 1: Il faut harmoniser l'ensemble des voies en végétalisant les rues. La circulation des automobilistes étant dangereuse, il faut sécuriser les aménagements pour les mobilités douces. Il faut redonner de la gaieté aux espaces en permettant des lieux de convivialité.

Atelier 2: la traversée du bourg

hypothèse 1: élargir les voies pour les vélos, sécuriser les traversées

Coupe projet BB'



- > Rétrécissement chaussée
- > Suppression TAG
- > Pistes cyclables sur chaussée
- > Trottoirs élargis et plantés
- > Au Nord : accroche avec place publique

En résumé :

La séparation des différents usagers est vue comme quelque chose de positif. Les participants sont sceptiques sur le réel ralentissement des voitures.

TABLE 1 : (+) Passages piétons nombreux / (-) Risques d'accidents pour les vélos, vitesse non régulée, passages piétons non sécurisés

TABLE 2 : (-) Vélos trop près des voitures, pas d'esprit «petit bourg».

TABLE 3 : (+) Création voies cyclables / (-) Trop identique à l'existant, risque que la vitesse ne soit pas «cassée».

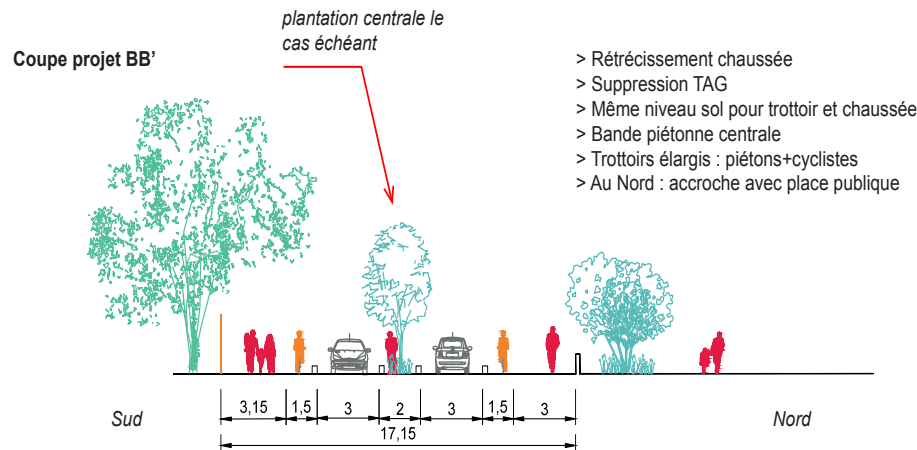
TABLE 4 : (+) Répartition des voies / (-) Réglementation de la vitesse des cyclistes.

TABLE 5 : (+) Intégration piétons/vélos, aspect végétal / (-) Trop linéaire, problème de vitesse.

TABLE 6 : (+) Tout les usagers sont séparés / (-) Craintes concernant le ralentissement, Coupure de la piste cyclable par les voitures qui se stationnent, Perte importante de stationnements

Atelier 2: la traversée du bourg

hypothèse 2: grands trottoirs piétons / vélos, chaussée avec bande centrale



En résumé :

L'allée centrale végétale est perçue comme un élément positif. Cette hypothèse paraît plus efficace pour le ralentissement que l'hypothèse 1. L'aspect de l'avenue reste trop linéaire et la séparation piétons/cyclistes doit être plus marquée.

TABLE 1 : (+) Séparation centrale de la chaussée / (-) Risques d'accidents pour les vélos, vitesse excessive, pas de passage piétons, trop linéaire.

TABLE 2 : (+) Bon cheminement, Traversées optimales, Esprit «bourg».

TABLE 3 : (+) Arbres au milieu qui créent une allée centrale / (-) Partage d'une voie entre piétons et cyclistes sans matérialisation de la séparation.

TABLE 4 : (+) Efficace pour le ralentissement, allée centrale / (-) Problème de tourne à gauche.

TABLE 5 : (+) Largeur sur les côtés / (-) Linéarité, Bande centrale peu adaptée.

TABLE 6 : (+) Arbres au milieu / (-) Trop de perte de parking.

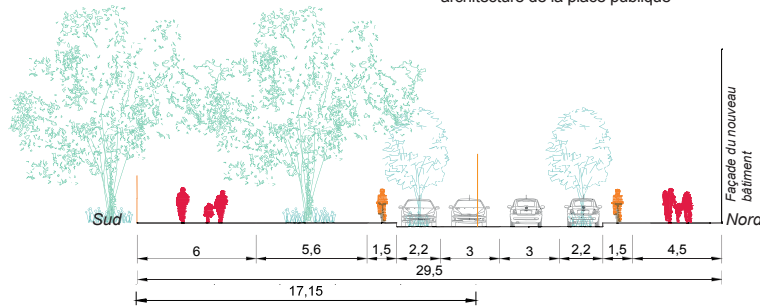
Proposition de mettre en sens unique les rues pour faire passer les véhicules le soir auprès des commerces avenue de l'Entre deux Mers. L'avenue gagnerait en surface piétonne et cycliste qui pourrait avoir des voies séparées.

Atelier 2: la traversée du bourg

hypothèse 3: une voie sinueuse, des places affirmées

Coupe projet BB'

- > Un dessin tout nouveau pour ce carrefour
- > Suppression du TAG
- > Au Sud : élargissement de l'emprise dédiée aux piétons et aux cyclistes
- > Au Sud : plantation de grands arbres dans la continuité du parc et en réponse au « bijou végétal »
- > Au Nord : avenue cadrée par la nouvelle architecture de la place publique



En résumé :

L'hypothèse 3 est celle qui plaît le plus. En plus de l'aspect végétal, elle permet à la fois de «casser» la vitesse et la linéarité ainsi que de sécuriser les voies piétonnes et cyclistes. Certains participants restent sceptiques sur la faisabilité de cette hypothèse.

TABLE 1 : (+) Moins de vitesse, piétons et cyclistes sécurisés, végétalisation de la voie.

TABLE 2 : (+) Avantage pour casser la vitesse / (-) Voie sinueuse problématique pour la circulation. L'associer à l'hypothèse 2.

TABLE 3 : (+) L'aspect sinueux peut casser la linéarité.

TABLE 4 : (+) Le ralentissement 30 séduit beaucoup.

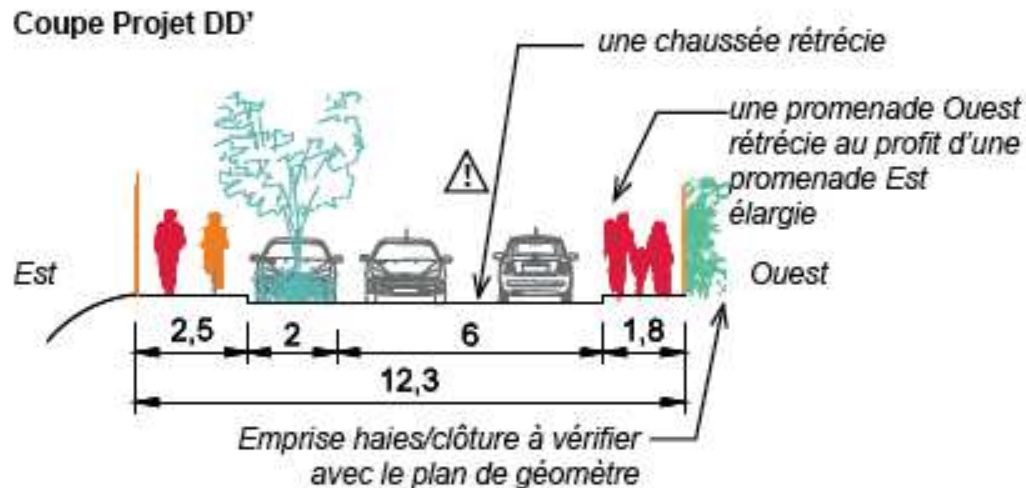
TABLE 5 : (+) Linéarité cassée / (-) Pénalisation des commerçants. Il faudrait un mélange entre les hyp.1 et 3 pour éviter de pénaliser les commerçants.

TABLE 6 : (+) Ralentissement (*ligne assez marquée pour que cela fonctionne*) / (-) faisabilité difficile à moins d'exproprier, trop de perte de parking.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 2 : Les aspects valorisés sont la réduction de la vitesse, la végétalisation de l'espace et la séparation des différents usagers. La linéarité de l'avenue est perçue comme quelque chose de négatif qu'il faut éviter.

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Avenue des Bons Enfants

une nouvelle entrée de ville ?



En résumé:

Il est important de veiller à la place des vélos et des piétons. La végétalisation rend esthétique et ombragée l'avenue.

TABLE 1 : Il y a une préférence par rapport à l'existant. Il faut veiller à conserver des places de parking. Les vélos pourraient être localisés sur un côté et les piétons sur l'autre.

TABLE 2 : (+) Voie dédiée vélo et piétons.

Il faut supprimer le feu au profit d'un rond point afin que l'avenue des bons enfants soit réellement une nouvelle entrée.

TABLE 3 : (-) Crainte de la proximité vélos-piétons.

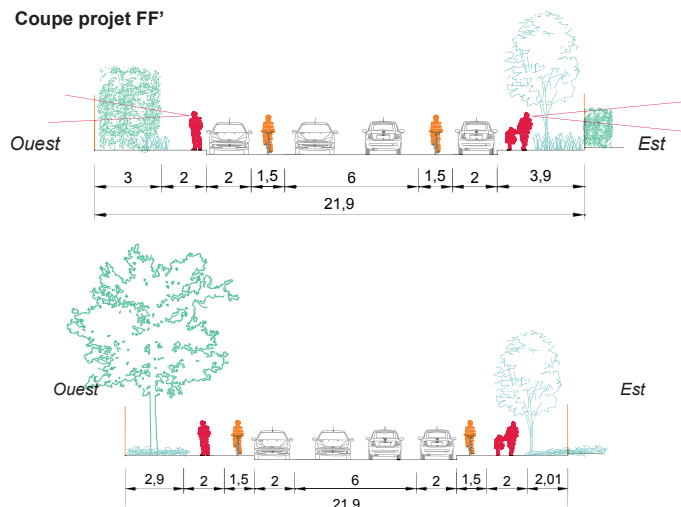
TABLE 4 : (+) Projet esthétique grâce à sa végétalisation / (-) Questionnement sur l'utilité du stationnement

TABLE 5 : (+) Espace partagé, place pour tout les usagers, aspect ombragé.

TABLE 6 : (+) Important de marquer l'entrée du village, aménagement de vrais trottoirs, emplacement d'arbres / (-) Crainte que la chaussée soit étroite, manque de ralentisseurs.

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Avenue de la Laurence

Coupe projet FF'



En résumé :

Les participants préfèrent que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Ils soulignent cependant l'importance d'une séparation marquée entre ces deux usagers. De plus, ils apprécient l'aspect végétal donné à l'avenue de la Laurence.

TABLE 1 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants apprécient la végétalisation aux abords du parking du Super U. L'apport de nouveaux passages piétons est important.

TABLE 2 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants apprécient les ponctuations amusantes.

TABLE 3 : Il faudrait regrouper les voies cyclables du côté du terrain de sport.

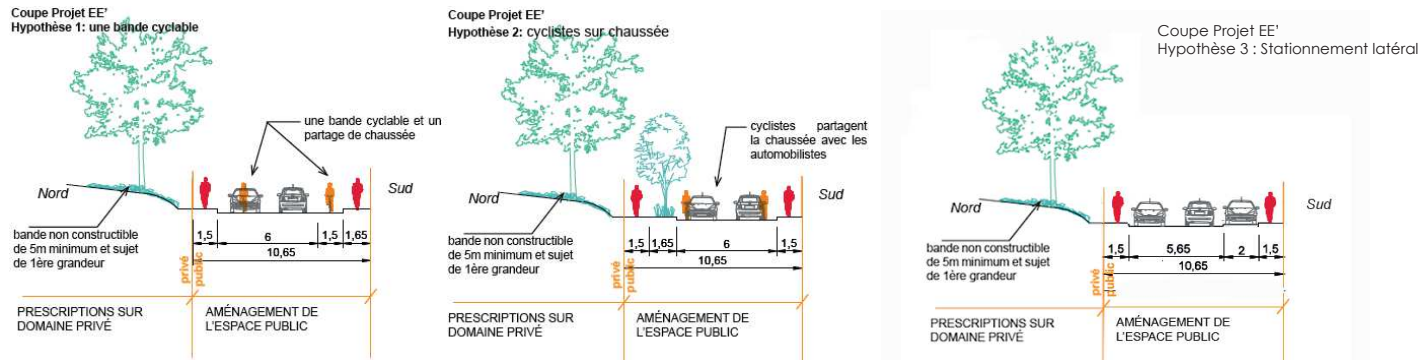
TABLE 4 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants craignent qu'une largeur de deux mètres ne soit pas suffisante pour le stationnement. Le parking en «cul de sac» devant la piste est surprenant. Les participants partagent la crainte que les haies prennent de la place sur les trottoirs.

TABLE 5 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. Les participants souhaitent que les piétons et les vélos soient séparés par la végétation. Ils apprécient le boisement présent dans cette hypothèse.

TABLE 6 : Il y a une préférence pour que les cyclistes soient au même niveau que les piétons. La séparation doit tout de même être marquée. Il paraît plus judicieux de mettre les cyclistes dans les deux sens de circulation du même côté de la route. La piste cyclable le long du parking est dangereuse lorsque les voitures tournent vers le supermarché. Les participants sont sceptiques concernant les arbres plantés sur le parking. Il faut, selon eux, privilégier des plantations autour du parking.

Atelier 3: les déplacements dans le bourg - Route Bois Menu

une voie verte le long de la future déviation



En résumé:

La possibilité de stationnement sur cette voie est qualifiée de nécessaire par les participants. La circulation des cyclistes semble dangereuse.

TABLE 1 : Le stationnement est important sur cette voie. La circulation est dangereuse pour les cyclistes. Les participants apprécient la largeur des trottoirs et l'alternance stationnement et végétation.

TABLE 2 : ∅

TABLE 3 : Les participants considèrent la voie verte inutile. Il faut, sur cette voie, aménager deux pistes cyclables.

TABLE 4 : Il faut maintenir le vélo sur le trottoir.

TABLE 5 : Le stationnement est important sur cette voie. Le côté Nord est appréciable. S'il y a une voie verte, il n'y a pas besoin d'une piste cyclable.

TABLE 6 : Le stationnement est important sur cette voie. Il faut prévoir des assises. Si piste il y a, elle doit longer l'axe du côté ville. Les participants proposent une piste cyclable à l'arrière des maisons en bout de stade.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 3 : L'espace doit être aménagé afin de valoriser la présence des piétons et des cyclistes. Pour leurs sécurités, ces deux usagers doivent avoir des voies délimitées (bien qu'elles puissent être au même niveau). La végétation est essentielle au ré-aménagement de ces rues.

Atelier 4: le parc de l'école de musique

Proposition de deux thèmes musicaux

RÉFÉRENCES DE L'HYPOTHÈSE 1



RÉFÉRENCES COMMUNES



RÉFÉRENCES DE L'HYPOTHÈSE 2

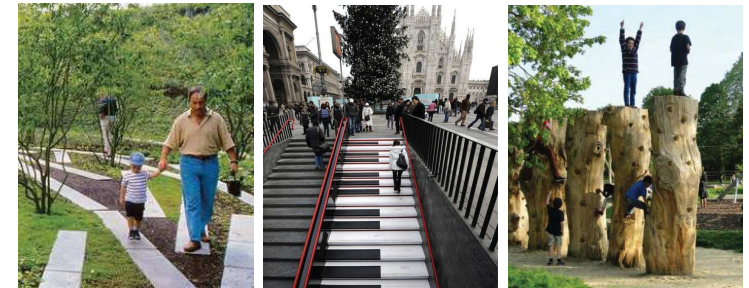


TABLE 1 : L'hypothèse 1 est préférée à l'unanimité.

TABLE 2 : Il faut opter pour la «simplicité» de l'espace avec un mélange des deux hypothèses. Sont appréciés les jeux musicaux et les jeux pour enfants. Il faut également des bancs (image 3).

TABLE 3 : Il faut veiller à conserver les arbres.

TABLE 4 : ∅

TABLE 5 : L'hypothèse 1 est préférée. L'hypothèse 2, trop citadine, ne correspond pas à Fargues. Si eau il y a, il faut protéger l'espace des enfants. Il faut installer des bancs, des poubelles et des sacs pour les déjections canines. Les participants apprécient les jeux d'escalade.

TABLE 6 : Il faut créer un lieu de mixité inter-générationnel : rapatrier l'aire de jeux pour enfants et la développer, créer des jeux pour les adultes (ex : agrès pour faire des mouvements), proposer un espace dédié au jardin partagé, prévoir des toilettes publiques, installer des bancs. La présence de l'eau fait débat entre les participants. Ils proposent d'étendre l'espace vert sur l'autre partie à gauche du plan. Ils signalent qu'il ne faut pas mettre du buis.

RÉSUMÉ DE L'ATELIER 4 : Les ondes musicales de l'hypothèse 1 sont valorisées par rapport au rythme binaire de l'hypothèse 2. Cet espace vert - séparé de la circulation automobile- doit permettre les rencontres, le divertissement et le repos.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 08 MARS 2018

Les participants ont émis la volonté de rendre cohérents les différents axes de Fargues. Cette cohérence passe par une végétalisation importante des rues et une sécurisation optimale des mobilités douces. Cette sécurité correspond à la séparation des différents usagers et à une limitation de la vitesse des automobilistes. La linéarité des avenues est perçue négativement car elle favorise la vitesse. L'ambition des habitants est de redonner à Fargues un esprit de village en développant des espaces de convivialité et de rencontres.

AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE

Prévoir un périmètre d'étude plus large, notamment pour l'aménagement des pistes cyclables.

Aménager les trottoirs de l'avenue de Lignan.

Proposer des revêtements qui réduisent le bruit.

Revoir les accès pour personnes âgées et handicapées (ex : bordures abaissées à tous les croisements)

Changer de regard sur la séparation des usagers qui peut être perçue comme «désresponsabilisante» : une chaussée partagée peut permettre aux plus vulnérables d'être prioritaires.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Au sein des différents groupes, les participants ont émis des remarques qui n'avaient pas de rapport direct avec les ateliers proposés. Ces remarques peuvent être divisées en trois catégories:

- L'aménagement de la chaussée,
- L'esthétique du bourg,
- La dynamisation du centre-bourg.

ESTHÉTIQUE DU BOURG

Restreindre les panneaux publicitaires.

Combinaison de l'ancien et du nouveau pour valoriser l'esthétisme du centre bourg.

DYNAMISATION DU CENTRE-BOURG

Veiller au maintien des entreprises du centre bourg.

Penser à une stratégie municipale de re-localisation et d'adaptation de l'offre commerciale après la déviation.

Penser à une réelle place de marché avec une halle.

Concevoir Fargues autrement que comme une ville dortoir.

Repenser le fonctionnement et l'intégration du pôle sportif.

Proposer un centre bourg piéton éloigné de la voiture